

- **DIALOGUE AVEC LES ARCHITECTES**

- **FERME DU MANOIR**

Rénovation Atelier ADN, M. Z'graggen, Grand'Rue 37 à Nyon

1. CONCEPTION DU PROJET

. *Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?*

M. Z'graggen : le défi de réussir la réaffectation d'un bâtiment protégé.

. *Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?*

Marier les rajouts modernes liés au changement d'affectation avec le patrimoine donné; par exemple :

- Créer une nouvelle charpente respectant la silhouette du toit à croupe, mais sans appui dans la salle.
- Façade de rehaussement conçue comme apport de lumière dans une ancienne grange à l'origine sombre.
- Porte moderne axée sur la nouvelle charpente, mais respectant le plein cintre de la porte de grange traditionnelle.

. *Quelle est l'importance du contexte historique dans cette réalisation*

La qualité historique du bâtiment d'origine a conduit à restaurer l'ancien maintenu sans intervention moderne: ainsi les anciens murs sont préservés d'installations techniques modernes (électricité, ventilation, chauffage, éclairage, correction acoustique, informatique) qui sont concentrées dans les structures modernes (sols, plafonds, charpente, paravents).

Les anciens murs ne sont pas redressés et restent dans leur géométrie d'origine, en contraste avec les éléments modernes orthogonaux.

. *Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment*

Oui

. *Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?*

Oui, par exemple, l'élimination de rajouts sans intérêt historique comme le garage et des fenêtres récentes.

. *Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?*

Cf réponses précédentes.

. *Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?*

Oui, dans le sens où il a fallu arbitrer des choix énergétiques avec des exigences historiques.

. *Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?*

Faible, mais élargie dans le cas particulier par la nécessité de changer la toiture.

2. ASPECTS PRATIQUES

. *Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises, des changements de cap ?*

Oui, notamment la découverte d'une chaussée romaine en très bon état lors de la creuse du sous-sol.

3. JUGEMENT

. *Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?*

Je suis fier du résultat, mais le capharnaüm créé dans la grande salle par le nouvel arrangement mobilier me fait honte.

Il est désolant que notre législatif, chargé au niveau communal de réfléchir et de définir le futur de notre ville, fasse preuve ici d'une absence totale de vista en ne réussissant pas à s'affranchir de l'orientation de salle à laquelle il était habitué dans le château, orientation que tous les critères modernes proscrivent.